



Commune de PLOMEUR

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2013

N° acte : 2013 – D 2 – CM 13/12/2013

Classification : 7.1 – Décisions budgétaires

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du conseil municipal : 5 décembre 2013

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : BUDINOT Maryvonne (procuration GOUZIEN Marie-Thérèse), QUENET Isabelle (procuration CREDOU Ronan), GLOAGUEN Cédric, FLOCH Marianne, STEPHAN Joëlle, BIGER Gaëlle.

M. LE FLOCH Jean-Yves a été élu secrétaire.

OBJET : Tarifs communaux 2014

Sur proposition de Monsieur SOURON Denis, adjoint au maire,
Le **Conseil Municipal**,

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs communaux pour l'année 2014 ainsi qu'il suit :

LOCATION DE MATERIEL (la journée)	
Pour les associations de la commune :	
Grilles d'exposition -réservées aux associations exposant sur la commune	1,60 €
Podium	Gratuit
Podium roulant	22,00 €
Ensemble table sur tréteaux + 2 bancs	Gratuit
Demi-barnum	8,40 €
Barnum complet	16,80 €
Barnum 18 m x 5 m	22,00 €
1/3 barnum 6 m x 5 m	8,00 €
2/3 barnum 12 m x 5 m	16,00 €
Barnum 6,50 x 2,45	8,00 €
Barnum 6,00 x 3,50	8,00 €
Friteuse	Gratuit
Plateaux-repas	0,40 €
<small>(en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité)</small>	
Pour les associations et les particuliers extérieurs à la commune :	
Grilles d'exposition -réservées aux particuliers ou associations exposant sur la commune	2,10 €
Podium	110,00 €
Ensemble table sur tréteaux + 2 bancs	3,90 €
Demi-barnum	60,00 €
Barnum complet	120,00 €
Barnum 18 m x 5 m	165,00 €

1/3 barnum 6 m x 5 m	56,00 €
2/3 barnum 12 m x 5 m	112,00 €
Barnum 6,50 m x 2,45 m	56,00 €
Barnum 6,00 m x 3,50 m	56,00 €
Friteuse	53,00 €
Plateaux-repas <i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	0,45 €
Pour les particuliers de la commune :	
Grilles d'exposition <i>-réservées aux particuliers exposant sur la commune</i>	2,10 €
Ensemble table sur tréteaux + 2 bancs	1,80 €
Demi-barnum	35,00 €
Barnum complet	51,00 €
Barnum 18 m x 5 m	61,00 €
1/3 barnum 6 m x 5 m	22,00 €
2/3 barnum 12 m x 5 m	44,00 €
Barnum 6,50 x 2,45	22,00 €
Barnum 6,00 x 3,50	22,00 €
Plateaux-repas <i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	0,45 €

LOCATION DU CAMION COMMUNAL (transports exceptionnels) TTC	105,00 €
---	----------

LOCATION DE SALLE (la journée)	
MPT (stages)	28,00 €
MPT (réunions)	56,00 €
MPT (réceptions)	126,00 €
Salle polyvalente	83,00 €
Le 2ème jour	56,00 €
Hall Espace-Jeunesse-Loisirs	83,00 €
Espace-Jeunesse-Loisirs (stages)	28,00 €
Espace-Jeunesse-Loisirs (réunions)	56,00 €
Salle d'exposition	171,00 € / mois
Prêt de salle aux associations de PLOMEUR	Gratuit
Prêt de salle aux étudiants de PLOMEUR	Gratuit
LOCATION DU RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL <i>aux associations</i>	
Cuisine + salle	132,00 €
Cuisine	56,00 €
Salle : dans son entier	83,00 €
Salle : une travée	34,00 €

DROITS DE PLACE	
Marché hebdomadaire	32,00 €
Autres, le m ² /jour	0,70 €

CIMETIERE		
	Fosse	200,00 €
	Concession : 15 ans	150,00 €
	30 ans	250,00 €
	50 ans	550,00 €
	Case au columbarium d'une durée de 15 ans	815,00 €
	Caveau cinéraire d'une durée de 15 ans	285,00 €

PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT		
	Construction ancienne	850,00€
	Construction nouvelle	3 200,00 €
	Maison individuelle, habitat groupé/habitation ou logement, lot de lotissement /habitation ou logement, bâtiments divers (commercial ou artisanal)	
	Construction nouvelle : habitat collectif comprenant un ensemble de deux locaux minimum	1600,00 € / unité
INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
	Contrôle de conception	55,00 €
	Contrôle de réalisation	105,00 €

POSE DE BUSE, LE METRE LINEAIRE (main d'œuvre et fournitures)	56,00 €
--	---------

TRAVAUX DIVERS		
	Heure main-d'œuvre responsable technique	37,00 €
	Heure main-d'œuvre agent technique	27,00 €
	Heure tractopelle	58,00 €
	Heure tracteur + remorque	48,00 €

DIVERS		
Encarts publicitaires bulletin municipal :		
	1/8 de page	35,00 €
	1/4 de page	70,00 €
	1/2 page	140,00 €
	Insertion site internet	50,00 €
	Photocopie - l'unité (TTC)	0,18 €
	Droits de chasse terrains communaux - la carte (personnes domiciliées en principal à Plomeur)	30,00 €
	Médaille - plaquette de la commune	25,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212901714-20131213-D2-CM20131213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013

Publication : 19/12/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Léa LAURENT

